

III

Or, le mot de conciliation emprunté aux circonstances actuelles une importance plus qu'ordinaire. Pour répondre sans doute aux aspirations que nous avons signalées, l'on a récemment arboré le drapeau de la conciliation, en déclarant inaugurer par là, dans la politique de notre Province, une ère de paix et d'apaisement. Il n'y a rien que de louable dans ce désir de cimenter la paix entre nos concitoyens. Mais il ne faut pas s'abuser là dessus. La paix, quelque soit son excellence et les avantages qu'elle offre, ne doit pas être acquise au prix du sacrifice des vrais principes sociaux. La paix ! elle a été apportée sur la terre aux hommes de bonne volonté par l'auteur de la société chrétienne. Mais cette paix ne peut évidemment signifier que la paix dans la vérité et la justice. Car le Sauveur a dit aussi : " Je ne suis pas venu sur la terre apporter la paix, mais la guerre," ce qui annonçait évidemment, pour lui comme pour tous les chrétiens : guerre sans trêve ni merci à toute erreur, à toute injustice. Faire la paix et la conciliation avec le mal serait donc agir en contravention évidente avec l'enseignement divin. Il ne suffit donc pas de crier : Paix ! Union ! Conciliation ! trêve à nos dissensions ! Il faut voir à ce que la paix et l'union ne soient pas le triomphe de l'erreur sur la vérité, de l'injustice sur le droit. Encore une fois, l'on ne forme de paix solide que dans une idée de justice ; on ne concilie réellement que dans la vérité.

IV

"Soit ! répondent certains optimistes. Mais le Canada est, par excellence, le pays de l'orthodoxie religieuse. Qu'il y existe des divisions politiques, même de violentes luttes de partis, c'est un fait bien naturel et dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter, d'autant moins que le mouvement vers la conciliation tend à faire disparaître ces malheureuses divisions. Et, ajoutent-ils, que l'on réussisse seulement à s'en-